

Finances

La présentation des comptes de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA est réalisée conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21 (établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif). Ces comptes sont obligatoires pour les organisations dotées du label de qualité ZEWO. Les comptes annuels consolidés ont par ailleurs été vérifiés par l'organe de révision von Graffenried Treuhand SA à Berne.

Les données chiffrées concernent la FSA, mais aussi Accesstech SA. La participation d'Accesstech SA est maintenue à 65%.

La comparaison du bilan 2020 avec celui de l'année précédente montre que l'actif a augmenté de Mfr. 2'877, soit Mfr. 2'479 pour l'actif circulant et Mfr. 398 pour l'actif immobilisé. Du point de vue du financement (passif), la valeur des dettes à court terme et à long terme (provisions comprises) a augmenté de Mfr. 258 pour les unes, et reculé de Mfr. 256 pour les autres. Le capital des fonds à affectation spéciale a diminué de Mfr. 2'337 et le capital de l'organisation sans part des minoritaires a augmenté de Mfr. 5'112, pour passer à Mfr. 31'401.

Le compte de résultat 2020 affiche des recettes de Mfr. 23'170 (plus Mfr. 1'233 par rapport à l'an dernier) et des dépenses de Mfr. 20'817 (moins Mfr. 1'380 par rapport à l'an dernier), ce qui additionné représente un nouvel excédent de recettes de

Mfr. 2'354, alors que nous avons terminé l'année précédente dans le rouge.

Le résultat financier (des titres) s'élève à Mfr. 800 et le résultat hors exploitation est négatif de Mfr. 117.

Le résultat annuel avant variation des fonds affiche ainsi un bénéfice de Mfr. 3'036, contre à titre de comparaison Mfr. 8'933 l'année précédente (incluant dans le résultat financier le bénéfice de la vente lié à la cession de la participation Solsana pour Mfr. 9'009).

Le bénéfice déclaré de l'exercice après variation des fonds s'élève à Mfr. 2'724 (contre Mfr. 7'414 l'année précédente).

Le résultat annuel pour 2020 a été extrêmement satisfaisant. Nous sommes redevables à tous nos donateurs qui ont soutenu la FSA aussi dans la situation de pandémie, liée à une réduction inévitable de l'offre de prestations. En 2020, nous avons reçu plus de dons, legs et successions que d'habitude. En outre, la FSA a fait preuve de souplesse et, dans la mesure du possible, a également réduit ses dépenses.

Comme l'année précédente, nous avons pu renforcer de manière décisive notre base de capital. Dans les années à venir, la FSA continuera à s'efforcer – comme le prévoit la planification financière pluriannuelle – de maintenir les dépenses d'exploitation en adéquation avec les recettes, de façon à perdurer et pouvoir agir avec succès à long terme, même dans un environnement économique et sociopolitique potentiellement plus difficile.

Bilan en Mfr.

Actif

	31.12.2020	31.12.2019
Total Actif	39'302	36'425
Actif circulant	11'580	9'101
Liquidités	8'206	5'775
Créances	1'250	789
Créances envers les organisations proches	1'370	807
Stocks et travaux en cours	406	409
Compte de régularisation actifs	348	1'321
Actif immobilisé	27'722	27'324
Immobilisations corporelles meubles et immeubles	2'691	2'709
Immobilisations financières	24'970	24'530
Immobilisations incorporelles	62	85

Passif

	31.12.2020	31.12.2019
Total Passif	39'302	36'425
Engagements à court terme	2'803	2'545
Dettes résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	620	571
Dettes résultant de livraisons et de prestations envers les organisations proches	105	205
Dettes à court terme rémunérées	50	50
Autres dettes à court terme	1'310	858
Compte de régularisation passifs	717	862
Engagements à long terme rémunérés	900	950
Provisions	49	255
Capital des fonds à affectation spéciale	3'271	5'608
Capital de l'organisation sans part des minoritaires	31'401	26'289
Capital lié généré	12'272	9'807
Capital libre généré	16'405	9'068
Résultat annuel	2'724	7'414
Parts des minoritaires	877	778
Parts des minoritaires aux fonds propres	694	650
Parts des minoritaires au résultat annuel	184	128

Les comptes annuels détaillés 2020 avec l'annexe peuvent être téléchargés sur notre site internet sbv-fsa.ch

Compte d'exploitation en Mfr.

	2020	2019
Total des produits	23'170	21'937
Donations reçues	12'067	10'180
Dons	9'249	7'941
Cotisations des membres	43	44
Legs / successions	2'775	2'195
Produits des prestations fournies	11'103	11'756
Prestations sur mandats publics	5'757	6'527
Autres produits d'exploitation	5'346	5'229
Total des charges	-20'817	-22'197
Charges de personnel	-9'882	-10'036
Frais de voyage et de représentation	-257	-360
Charges d'exploitation	-6'866	-7'733
Soutiens	-905	-1'115
Frais d'entretien	-328	-308
Charges de recherche de fonds	-2'257	-2'329
Amortissements	-322	-317
Résultat d'exploitation	2'354	-260
Résultat financier	800	9'282
Résultat annuel avant résultat exceptionnel	3'154	9'021
Résultat hors exploitation	-117	-62
Résultat exceptionnel	0	-26
Résultat annuel avant variation des fonds	3'036	8'933
Variation des fonds à affectation spéciale	2'337	-4'690
Résultat avant variation de capital	5'373	4'243
Variation du capital de l'organisation	-2'465	3'298
Résultat annuel	2'908	7'541
dont résultat annuel FSA	2'724	7'414
dont parts des minoritaires au résultat annuel	184	128

Principes (conformément aux statuts en vigueur)

La Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA est l'organisation nationale dans laquelle les personnes aveugles et malvoyantes s'unissent pour s'entraider, déterminer elles-mêmes leurs besoins et défendre leurs intérêts.

- La FSA travaille en collaboration avec des organisations actives dans le domaine du handicap en Suisse et dans le monde;
- La FSA est d'utilité publique et ne poursuit pas de but lucratif;
- La FSA contribue à la mise en œuvre de la législation en fournissant des prestations aux personnes aveugles et malvoyantes sur mandat des autorités;
- La FSA est indépendante sur le plan politique et neutre en matière religieuse.

Forme juridique

La FSA est une association au sens de l'art. 60 ss du Code civil suisse. Elle a son siège à son secrétariat.

But

La FSA a pour buts:

- de défendre et promouvoir les intérêts des personnes aveugles et malvoyantes ainsi que de leurs proches;
- de promouvoir l'autonomie et l'intégration sociale et professionnelle des personnes aveugles et malvoyantes;
- de rassembler et de renforcer le lien de solidarité entre les personnes aveugles et malvoyantes dans tout le pays;

- d'informer et de sensibiliser le public sur les attentes et les besoins spécifiques des personnes aveugles et malvoyantes.

Moyens

Pour atteindre ses buts, la FSA s'emploie notamment:

- à exercer une influence sur la législation et l'exécution des lois;
- à soutenir les personnes aveugles et malvoyantes en leur fournissant des conseils, une réadaptation, une formation et une formation continue ainsi que des aides financières;
- à promouvoir les réseaux de personnes aveugles et malvoyantes;
- Sensibilisation du public;
- à conseiller les autorités, employeurs, établissements scolaires et autres institutions et particuliers sur les questions d'intégration des personnes aveugles et malvoyantes et à écarter les barrières de toutes sortes;
- à conclure des contrats d'aides financières avec les autorités.

Les moyens financiers de la FSA proviennent:

- des cotisations des sections;
- des dons et legs;
- des contributions des assurances sociales et des institutions de droit public;
- des recettes issues des prestations fournies;
- des revenus de la fortune.